

L'hon. M. ROEBUCK : Quel est le chiffre approximatif des Canadiens d'origine finnoise que vous représentez ?

M. STADIUS : Environ les trois quarts de la population finnoise de Toronto.

L'hon. M. ROEBUCK : Quelle est la population finnoise de Toronto ?

M. STADIUS : Je crois qu'elle est de moins de 4,000 quoique M. Graham l'ait fixée dans son mémoire à 4,500. Elle a diminué dans les dernières années.

L'hon. M. ROEBUCK : Dans vos organismes y a-t-il des Canadiens ou sont-ils pour la plupart de nationalité finnoise ?

M. STADIUS : Ils sont pour la plupart de nationalité finnoise.

Le PRÉSIDENT : Où sont allés ceux qui forment la différence entre les 4,500 mentionnés dans le mémoire et les "moins de 4,000" ?

M. STADIUS : Ils sont allés, dans les bois ou aux Etats-Unis.

Le PRÉSIDENT : Mais la majorité est encore au Canada ?

M. STADIUS : Oui.

L'hon. M. ROEBUCK : Pendant la guerre, nous avons émis des certificats de naturalisation à très peu de Finnois. Votre organisme s'oppose-t-il à ce que les Finnois deviennent des citoyens canadiens ?

M. STADIUS : Nous n'y voyons pas d'inconvénient. Cet état de choses était plutôt causé par la guerre; on n'émit pas de certificats mais un grand nombre de demandes sont en suspens. Certaines de ces demandes, déposées dès 1935, sont actuellement à l'étude.

L'hon. M. ROEBUCK : Etes-vous vraiment désireux que ces gens deviennent des citoyens canadiens ?

M. STADIUS : Oui.

L'hon. M. HORNER : Quel est le pourcentage de ceux qui appartiennent au groupe d'extrême gauche, d'après vous ?

M. STADIUS : Tout chiffre que je pourrais vous fournir serait fondé sur une estimation purement personnelle.

L'hon. M. ROEBUCK : Nous avons un représentant de l'autre groupe finnois ici. M. Stadius a affirmé que son organisme représentait les trois quarts de la population finnoise de Toronto.

M. STADIUS : C'est une conjecture. Je fais peut-être légèrement erreur.

L'hon. M. DAVID : Je crois savoir qu'il n'y a aucun représentant de l'extrême gauche dans votre Association ?

M. STADIUS : C'est vrai.

L'hon. M. DAVID : Quelle est la raison de cette restriction ?

M. STADIUS : Il n'y a aucune restriction. Notre charte contient une disposition pour l'affiliation de tout groupement. Ils sont invités à se joindre à nous. Je ne connais nullement la raison pour laquelle ils ne le font pas.

Le PRÉSIDENT : En d'autres termes, ils préfèrent ne pas faire partie de l'Association.

M. STADIUS : Vous pouvez l'entendre ainsi.

L'hon. M. ROEBUCK : S'ils voulaient s'affilier, les accepteriez-vous ?

M. STADIUS : Oh, oui. Notre Association, qui est l'organisme central des Finnois à Toronto, a pour but de les grouper tous dans des entreprises, de favoriser l'esprit de civisme et de faire connaître la Finlande et le Canada. Le principal objectif de cette société particulière est de nous unir.

Le PRÉSIDENT : Mais, vous ne préconisez pas le principe de "l'atelier fermé" ?

M. STADIUS : Non.

Avec votre permission, je lirai le mémoire préparé par M. Graham.